Plaidoyer pour l'Intégration du Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) dans les Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire

LES MESSAGES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Présenté par

Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire

PLAIDOYER RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET FONDS CATALYTIQUE, SOUTENU PAR SANITATION AND WATER FOR ALL (SWA)

1. Introduction

L'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) constituent des droits humains fondamentaux selon le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (2010). Ils représentent également des piliers essentiels du développement durable, de la santé publique et de la résilience des communautés face aux effets du changement climatique. Pourtant, aujourd'hui encore, notre sécurité collective face à une crise mondiale de l'eau n'est pas plus assurée qu'elle ne l'était hier.

Les statistiques actuelles confirment ce constat alarmant : selon le rapport conjoint de l'*OMS* et de l'*UNICEF (2023)*, **2,2 milliards** de personnes, soit une personne sur quatre dans le monde, n'ont pas accès à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité. Parmi elles, **1,5 milliard** ne disposent même pas d'un service élémentaire, se retrouvant dans des situations d'extrême vulnérabilité.

Les disparités régionales sont saisissantes. Alors que **94 %** de la population des régions européennes et nord-américaines bénéficient d'un accès sécurisé à l'eau potable, ce taux chute à seulement **31 %** en Afrique subsaharienne.

Dans cette région, **14 %** des habitants parcourent plus de 30 minutes chaque jour pour collecter de l'eau. Cette tâche, essentielle mais pénible, repose principalement sur les épaules des femmes, qui subissent de plein fouet les conséquences physiques, sociales et économiques de cette situation. Ce fardeau entrave leur accès à l'éducation, limite leurs opportunités économiques et accentue les inégalités de genre. Les données globales, bien que précieuses, doivent toutefois être maniées avec prudence.

Puits sans margelle exposé à tout type de pollution (Aboisso) ©Chanfort Yeffe

Si les indicateurs du *Programme de Suivi Conjoint (JMP)* de l'*OMS* et de l'*UNICEF* sont aujourd'hui les références en matière de suivi des progrès dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, ils ne reflètent pas toujours fidèlement les réalités de terrain. Très souvent, l'« accès » est mesuré en fonction de la proximité d'un ouvrage (forage, borne fontaine, robinet), sans tenir compte de sa fonctionnalité ou de la qualité réelle du service rendu. Or, de nombreux systèmes tombent régulièrement en panne ou ne sont pas entretenus ; ce qui compromet la continuité du service. Dans d'autres cas, les données sont tout simplement inexistantes ou obsolètes, rendant difficile l'évaluation réelle des besoins et des urgences. L'absence d'un accès fiable et sécurisé à l'eau potable et à l'assainissement a des répercussions dramatiques.

Sur le plan sanitaire, on estime que plus de 829 000 personnes meurent chaque année de maladies diarrhéiques liées à l'insalubrité de l'eau et à l'absence d'installations sanitaires adéquates *(OMS 2021)*. Ces décès pourraient être évités si l'accès aux services de base était garanti à tous. En milieu rural comme en zone urbaine précaire, de nombreuses populations se voient contraintes de puiser leur eau dans des sources non protégées, s'exposant ainsi au choléra, à la dysenterie et à d'autres maladies hydriques.

Les conséquences ne s'arrêtent pas là : elles affectent aussi l'éducation, avec un taux d'absentéisme élevé causé par les maladies ou la corvée d'eau. Le temps et l'énergie consacrés à l'accès à l'eau affectent la productivité, tandis que les coûts sanitaires engendrés pèsent sur les finances des ménages.

À l'échelle nationale, cela se traduit par un ralentissement du développement économique et un affaiblissement de la résilience face aux chocs climatiques. La déclaration et les conclusions du 22e Congrès international de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement *(AAEA)*, qui s'est tenu à Kampala en Ouganda en février 2025, mettent en évidence l'importance d'adopter des stratégies intégrées, innovantes et résilientes pour relever les défis liés à l'eau et à l'assainissement en Afrique. Elles insistent également sur la nécessité de renforcer la gouvernance, la coopération, la recherche et les capacités locales afin d'assurer un accès universel et durable à ces services essentiels.

Une jeune fille puisant de l'eau dans un quartier de la ville (Adzopé) ©Franck Koffi

Parmi les axes prioritaires, il a été convenu d'intégrer efficacement des solutions résilientes face au changement climatique dans la conception, le développement et l'exploitation des infrastructures d'eau et d'assainissement. En outre, il est essentiel de promouvoir une gestion équitable et durable des ressources en eau, tout en intensifiant les actions de protection et de restauration des bassins versants.

En réponse à ce constat, l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement *(JVE Côte d'Ivoire)*, avec l'appui de ses partenaires, mène un plaidoyer national pour l'intégration explicite, structurée et ambitieuse du secteur EHA dans les CDN 3.0.

Cours d'eau exposé à tout type de pollution (Adzopé) ©Franck Koffi

Eléments de contexte

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest doté de ressources hydriques relativement abondantes. Le pays dispose de plusieurs bassins hydrographiques, de nappes souterraines et d'un important réseau fluvial. Toutefois, ces ressources sont mal réparties, peu protégées et fortement exposées aux aléas climatiques. Les sécheresses au nord et les inondations au sud rendent l'accès à l'eau potable inégal, et augmentent la pression sur les infrastructures existantes.

Selon les dernières données *(JMP 2020)* :

- 71 % de la population a accès à un service de base d'eau potable, avec des disparités criantes entre zones urbaines et rurales.
- Seulement 35 % disposent d'un assainissement de base, exposant de nombreux ménages à la défécation à l'air libre et à l'insalubrité.
- Moins d'un quart des Ivoiriens ont accès à un service d'hygiène de base, un facteur aggravant en période de pandémie ou de crise sanitaire.

Le secteur EHA souffre aussi d'un manque d'investissement chronique, d'une gouvernance fragmentée et de politiques publiques souvent peu coordonnées. Ces carences structurelles sont accentuées par les effets du changement climatique, renforçant les vulnérabilités existantes.

État de dégradation d'un puits traditionnel et risques sanitaires associés @Franck Koffi

Image du latrine dans la ville d'Adzopé @Franck Koffi

État de l'intégration du secteur EHA dans la CDN 2022

La CDN 2022 de la Côte d'Ivoire comprend des avancées limitées en matière de prise en compte du secteur EHA. Les mesures existantes sont concentrées autour de la gestion des déchets, avec peu de mesures spécifiques à l'assainissement et quasiment aucune concernant l'hygiène.

Volet atténuation

Cinq mesures d'atténuation intègrent des composantes EHA, dont quatre inconditionnelles :

- Création de décharges intercommunales avec récupération de biogaz.
- Mise en place de centres de valorisation des déchets (CVET).
- Captation du méthane sur les sites d'Akouedo et Kossihouen.
- Accroissement des infrastructures de drainage et de gestion des eaux usées domestiques
- Promotion de la micro-méthanisation et du compostage dans les zones rurales.

Ces actions visent à réduire de 13 % les émissions du secteur déchet. Toutefois, elles ne couvrent ni le traitement des eaux usées domestiques ni les émissions liées à la mauvaise gestion des boues de vidange.

Volet adaptation

Trois mesures d'adaptation concernent partiellement le secteur EHA :

- M8 – Renforcement de la GIRE, impliquant une gouvernance participative de la ressource.
- M9 – Développement d'infrastructures hydrauliques pour sécuriser l'approvisionnement en eau.
- M10 – Sensibilisation aux impacts sanitaires du climat, incluant l'hygiène.

Cependant, ces mesures ne sont accompagnées ni d'indicateurs chiffrés, ni de plan opérationnel pour les sous-secteurs assainissement et hygiène.

Aspects transversaux

Le genre et l'emploi sont mentionnés dans le cadre de la stratégie climat, mais sans articulation forte avec les réalités du secteur EHA. Le financement, chiffré à 22 milliards USD pour l'ensemble de la CDN, ne précise aucun montant dédié à l'EHA.

Arguments stratégiques pour une meilleure intégration du secteur EHA

L'intégration du secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) dans les Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) constitue une réponse indispensable face aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux. Cette démarche s'appuie sur des arguments stratégiques qui touchent plusieurs dimensions fondamentales du développement durable :

- **Protection de la santé publique** : L'accès universel à des services EHA adéquats est essentiel pour prévenir les maladies d'origine hydrique telles que les diarrhées, le choléra et les infections parasitaires. Ces maladies sont particulièrement graves dans les zones où l'assainissement et l'hygiène sont insuffisants. La couverture accrue des services EHA permettrait non seulement de réduire l'incidence de ces maladies, mais aussi d'apporter des réponses efficaces en période de crises liées au changement climatique, comme lors des inondations ou des sécheresses qu'a connu le pays dans le passé.
- **Réduction de la vulnérabilité et dimension de genre** : Les services EHA robustes jouent un rôle crucial pour renforcer la résilience des communautés, notamment face aux phénomènes climatiques extrêmes. Les femmes, en particulier, sont les plus exposées à la pénibilité de la corvée d'eau, un travail qui leur est souvent attribué dans de nombreuses localités.

Cette tâche consomme une grande partie de leur temps, limitant leur accès à l'éducation, à la participation économique et leur autonomie. En améliorant l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, cela permet non seulement de réduire cette charge disproportionnée sur les femmes, mais aussi de favoriser leur émancipation sociale et économique.

- **Lutte contre l'orpaillage clandestin et protection des bassins versants** : L'orpaillage clandestin constitue une menace majeure pour les ressources en eau, en polluant les bassins versants avec des produits chimiques comme le mercure ou encore le cyanure et en perturbant l'équilibre écologique des zones riveraines. Ce phénomène, souvent incontrôlable, conduit à la dégradation des écosystèmes aquatiques et à la pollution de l'eau, rendant son traitement coûteux et parfois impossible. Intégrer le secteur EHA dans les CDN permettrait de mettre en place des stratégies de gestion de l'eau qui incluent la régulation et la surveillance de l'orpaillage, tout en préservant les ressources en eau.
- **Atténuation des gaz à effet de serre (GES)** : Le secteur EHA joue également un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique. Le traitement des boues de vidange et la gestion durable des eaux usées permettent de réduire les émissions de méthane, un des plus puissants gaz à effet de serre. Par ailleurs, une gestion efficace des systèmes d'assainissement peut réduire l'empreinte carbone du secteur et contribuer à l'atténuation du changement climatique à travers des solutions écologiques telles que la valorisation des déchets organiques.
- **Eutrophisation et protection des écosystèmes aquatiques** : L'eutrophisation, causée par des apports excessifs de nutriments, principalement liés aux eaux usées non traitées, provoque la prolifération des algues et l'asphyxie des écosystèmes aquatiques. Ce phénomène est amplifié dans les zones où les infrastructures d'assainissement sont insuffisantes ou inefficaces. En intégrant des solutions d'assainissement

durable et de traitement des eaux usées, on peut éviter cette dégradation et restaurer la santé des écosystèmes aquatiques. Une gestion adéquate des bassins versants, en combinant conservation des ressources naturelles et infrastructures durables, permet de limiter l'eutrophisation et de garantir la qualité de l'eau pour les générations futures.

- **Création d'emplois verts et opportunités économiques locales** : Le secteur EHA est également porteur de grandes opportunités économiques, notamment à travers la création d'emplois verts. Les activités liées à l'assainissement, telles que la vidange manuelle, le compostage des boues, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets, génèrent des revenus pour les populations locales tout en contribuant à la réduction de la pollution et à la préservation de l'environnement. Ces emplois permettent de stimuler l'économie locale, tout en favorisant l'intégration de solutions respectueuses de l'environnement.

Rigole exposé à des déchets sauvages (Adzopé) eFranck Koffi

Nos recommandations

Pour garantir une meilleure prise en compte du secteur EHA dans les CDN 3.0, les recommandations suivantes sont proposées :

- Intégrer le secteur EHA comme priorité d'adaptation dans les CDN 3.0, avec des objectifs clairs d'accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.
- Mettre en place une plateforme nationale multi-acteurs pour coordonner la planification, la mise en œuvre et assurer la participation de tous les acteurs, y compris les ONG, les jeunes, les femmes et les communautés locales.
- Allouer un budget spécifique au secteur EHA dans les CDN.
- Veiller à ce que les financements soient suffisants, adaptés aux besoins réels et gérés de manière transparente, avec un suivi public des résultats.
- Élaborer un système de suivi-évaluation, avec des indicateurs clairs et accessibles au public, pour mesurer l'impact climatique des actions EHA.
- Former et renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités, ONG, secteur privé) et renforcer la coordination intersectorielle entre les secteurs de l'eau, de la santé et de l'environnement.
- Élaborer un Pacte Présidentiel pour l'EHA, engageant les plus hautes autorités à intégrer durablement le secteur dans les politiques climatiques nationales.

Un jeune garçon prenant de l'eau dans un puits (San Pedro) ©Chanfort Yeffe

En route vers un secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) comme pilier de la résilience climatique en Côte d'Ivoire.

Le développement durable et la justice climatique ne peuvent être atteints sans un accès équitable, permanent et de qualité aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA), y compris en période de crise climatique.

En Côte d'Ivoire, les données disponibles révèlent une carence persistante, en matière d'assainissement et d'hygiène, avec des impacts directs sur la santé publique, la stabilité sociale et la capacité de résilience des populations face aux aléas climatiques. Ce déficit structurel est exacerbé par l'absence d'une intégration explicite du secteur EHA dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Cette omission prive le pays :

- de financements climatiques cruciaux,
- d'une meilleure protection de la santé publique,
- et d'une résilience communautaire renforcée, indispensable dans un contexte de changements climatiques de plus en plus marqués.

Faire de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène des piliers des futures CDN, c'est poser les fondations d'une société plus résiliente, plus saine et plus inclusive. Cela envoie également un signal fort : celui d'un choix politique courageux, d'un investissement stratégique et d'un acte de justice sociale, notamment envers les femmes, les enfants, les jeunes et les communautés les plus vulnérables.

JVE Côte d'Ivoire réaffirme son engagement pour une gouvernance efficace, inclusive et équitable du secteur EHA dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Cela implique une coordination multisectorielle renforcée, la participation citoyenne, la transparence dans l'allocation des ressources, et l'usage d'outils fiables de suivi-évaluation. Ces leviers permettent une meilleure redevabilité, une allocation efficiente des ressources et une planification basée sur les données factuelles.

Nous appelons les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, les collectivités locales et l'ensemble de la société civile à agir sans délai pour faire du secteur EHA un axe central des CDN 3.0, au service d'une société plus juste, plus saine et mieux préparée aux crises climatiques à venir.

Une jeune fille transportant une bassine d'eau sur la tête pour se rendre à son village (Aboisso) ©Chanfort Yeffe